

Liste des délibérations examinées en séance de Conseil municipal du 6 juillet 2022

L'an deux mil vingt-deux, le 6 juillet à dix-neuf heures, les membres du Conseil municipal de la commune de BUZET-SUR-BAÏSE se sont réunis en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Jean-Louis MOLINIÉ, Maire.

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 9

Nombre de suffrages exprimés : 13

Date de la convocation : 29 juin 2022

Etaient présents : MM. MOLINIÉ Jean-Louis, SANCHEZ Pascal, CHENUIL Patricia, GAREZ Chantal, DAT Pierrette, GARNY Christine, GAZEAU Christophe, KHÉRIF Christelle, SOULIÈS Martine formant la majorité des membres en exercice, le Conseil étant composé de 15 membres.

Etaient représentés : M. DE LONGHI Joël à M. MOLINIÉ Jean-Louis
M. FORT Cédric à M. SANCHEZ Pascal
Mme SANS Laurence à Mme SOULIÈS Martine
M. VIDALE Laurent à M. GAZEAU Christophe

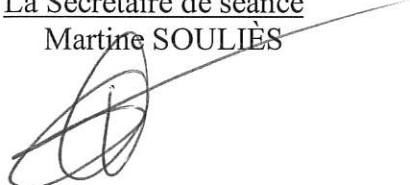
Etaient absents excusés : M. HERVILLY Laurent, Mme LIZÉ Marielle.

Mme SOULIÈS Martine est élue secrétaire de séance.

Monsieur le Maire ouvre la séance, le procès-verbal de la séance du 7 juin 2022 est approuvé à l'unanimité et signé par les conseillers présents lors de la dernière réunion.

| N° | Objet | État |
|---------|--|-----------|
| 2022-25 | Attribution de la concession d'aménagement du futur quartier résidentiel rue du Padouen | Approuvée |
| 2022-26 | Adhésion à l'assistance mutualisée par Territoire d'Énergie Lot-et-Garonne (TE 47) auprès des communes pour la maîtrise des infrastructures de communications électroniques, et des redevances dues par les opérateurs de communications électroniques | Approuvée |
| 2022-27 | Acquisition de plein droit de biens sans maître | Approuvée |
| 2022-28 | Subventions aux associations extérieures pour 2022 : les Chœurs d'Hommes de l'Auvignon | Approuvée |
| 2022-29 | Création d'un emploi de Gardien-Brigadier de Police Municipale - Mise à jour du tableau des effectifs | Approuvée |

La Secrétaire de séance
Martine SOULIÈS



Pour copie conforme
à Buzet-sur-Baïse, le 7 juillet 2022

Le Maire,
Jean-Louis MOLINIÉ

